

mée, est-il besoin de le dire, parce qu'elle était accordée jadis aux peintres qui venaient leurs tableaux sur place, n'est plus la journée réservée aux visiteurs privilégiés, aux artistes, aux membres de la presse. Le tout Paris était bien au Salon, cette après-midi, mais mélangé d'un public appartenant un peu à tous les mondes, surtout au demi. On s'accrasait littéralement dans certaines salles, joignez à cela une poussière suffocante et le passage assez fréquent des échelles monumentales, dont on se sert pour la mise en place des tableaux et vous comprendrez, n'est-ce pas, que la besogne de distinguer *proso modo* sont devoir mériter plus particulièrement l'attention, pour n'être pas une besogne insupportable, n'en est pas moins assez ingrate.

Ce coup-d'œil donné à l'aspect général de l'Exposition, entrons immédiatement dans le vif de notre sujet. Et d'abord, deux mots du plan très simple que nous nous sommes tracés.

Le cadre de notre journal ne nous permettant pas de consacrer, chaque jour, plusieurs colonnes, à une critique d'art serrée, pour laquelle, du reste, nous ne nous sentions point assez de talent, nous diviserons en deux parties bien distinctes, le compte-rendu de nos promenades à travers le Salon : la première sera consacrée aux tableaux de maître, tableaux à succès de curiosité, ou même d'estime et la seconde, exclusivement aux œuvres des artistes du Nord.

Point d'ordre scrupuleusement suivi dans ces articles, écrits sans prétentions ! Nous glanerons un peu partout, errant au hasard de ci, de là, cherchant pourtant, à quelques exceptions près, à grouper nos appréciations salle par salle.

Des que l'on a gravi le grand escalier de pierre, qui conduit à la partie de l'Exposition occupée par la peinture, la première œuvre que l'on aperçoit, est l'im-

« Son titre principal est d'être le neveu du grand peintre. Si nous en jugeons par cette toile, il ne suit pas les traces de son oncle. » Nous maintenons cette appréciation, sans en retrancher une ligne, nous aurons l'indulgence de rien y ajouter.

Très bien, P. Odalisque de M. COURTAT ! Très jolie étude de nu : la figure est ré-

veuse et poétique. Beaucoup de sentiment. M. CLAUDE, l'ami de Sarah Bernhardt, est fort bien représenté au Salon de cette année par deux toiles, qui lui font grand honneur. Son « Frou-frou » surtout est ravissant. C'est peu de chose, mais c'est fait avec une délicatesse et un *chic* (de mot nous échappe) étourdissants. Une tête adorable, émergeant d'un fouillis de dentelle ! Voilà, certes, un genre de peinture qui doit plaire à tous !

Dans cette même salle, nous apercevons au passage, les deux tableaux de commerce. Nous avons encore le droit de le revendiquer comme un artiste lillois. Aussi, nous réservons pour plus tard, notre appréciation sur son exposition.

A citer, une grande figure décorative, d'un coloris un peu étrange et qui attire fortement l'attention. Cela s'appelle la « Dame de trefle » et c'est signé : DE BEAULIEU.

M. Yvon s'est lancé à corps perdu dans la peinture religieuse. (Voyez chronologie universelle de Dreyse.) Cette grande machine à quatre étages de saints et d'anges, est l'œuvre d'un travailleur assidument. C'est là son plus grand mérite. La « Légende chrétienne » est la représentation en groupe de toutes les figures illustres de l'histoire sainte et du clergé à travers les siècles.

Cette peinture, nous l'avouons, nous inspire fort peu. Finterdit. Comme dimensions, ce tableau est une *grande œuvre*. Comme mérite, il est petit.

Nous terminerons ce premier article en nous arrêtant sur une des choses les plus aimables de l'exposition, le tableau de M. JAN VAN BEERS, peintre belge, qui finit à tel point ses figures qu'un critique a pu prétendre, il y a quelques mois, que le peintre se servait pour ses tableaux de photographies retouchées, après avoir été appliquées sur la toile. « Embarquez ! » c'est le titre de cette petite scène adorable de canotage fantaisiste, que M. Van Beers a prise pour sujet. Le canotier est un

« C'est égal, nous en sommes encore à nous demander pourquoi on a attendu si longtemps avant de le mettre en service.

Les cas de rage se multiplient et, malgré cela, des chiens dont les propriétaires sont souvent inconnus, courent librement dans les rues de Roubaix.

La nuit dernière, M. L. Boudry, âgé de 63 ans, forgeron, demeurant rue St-Joseph, atteint de la rage, est mort à deux heures.

Il y a environ six semaines, M. Boudry avait été mordu par un chien hydrophobe.

De tels exemples sont de nature à faire réfléchir. Comme l'écrivait dernièrement un de nos abonnés, il y va de la sécurité de tous, et mieux vaut tuer dix chiens présumés hydrophobes que d'en laisser un seul, réellement atteint de la rage parcourir librement les rues de notre ville.

En a propos de chiens enragés, hier, un agent de police a abattu un de ces animaux. Nous le félicitons de cet acte, mais on aurait dû, au moins, faire transporter le chien ailleurs. On n'a pas voulu l'enlèvement pour pouvoir le soumettre à l'examen des hommes compétents. Fort bien. Cependant, il n'est ni convenable, ni prudent, de laisser, pendant plusieurs heures, le cadavre d'un chien (enragé ou non), au beau milieu de la voie publique.

Nous espérons que la police fera exécuter strictement l'arrêté pris la semaine dernière par M. le Maire de Roubaix.

Hier, vers 6 heures du soir, un jeune garçon, Victor Delbart, demeurant chez ses parents, rue Archimède, 45, jouait devant la porte de sa maison, lorsqu'une voiture vint à passer. L'enfant voulant se sauver, tomba si malheureusement qu'une des roues lui passa sur la main droite. On nous assure que la blessure est peu grave.

Malgré les accidents nombreux et les procès-verbaux, on ne veut pas tenir compte des avertissements de police.

Hier, vers dix heures, une voiture a failli verser, rue du Chemin de fer en face du square. Un tas de briques se trouvait sur la voie publique et pas une lanterne allumée pour prévenir de l'obstacle.

Nous signalons ces faits à qui de droit.

Plusieurs arrestations ont été opérées dans la soirée d'hier : J.-B. Rousset, cabaretier, rue de l'Alma, 219, pour outrages envers les agents de la force publique; Charles Vanvertenck et Charles Lesaffre, couturiers, pour infraction à un arrêté d'expulsion; Henri Petit, mouleur, demeurant rue du Chemin de fer, 107, pour ivresse, bris de clôture, outrages et violences envers un agent.

Une session extraordinaire d'examen pour le certificat d'aptitude pédagogique aura lieu le 21 juillet 1882. Les inscriptions seront reçues jusqu'au 1er juillet inclusivement au secrétariat de l'inspection académique.

M. Armand Dumaresq a quitté Lille hier, le gigantesque travail dont il était chargé étant entièrement accompli. Le panorama ouvrira prochainement ses portes : on met en ce moment la dernière main aux accessoires.

M. Targard, docteur en médecine, est institué, pour une période de trois ans, chef de clinique obstétricale à la Faculté mixte de médecine et de pharmacie de Lille, en remplacement de M. Goret, démissionnaire.

Ce commence à Lille. L'exécution de la loi du 28 mars a commencé dans le quartier et poulaillers de Moulins-Lille. Un instituteur a notifié hier, de la part de M. Toussaint, que l'enseignement religieux serait supprimé dans son école, et qu'il serait remplacé par l'instruction morale et civique. Des

aujourd'hui donc, les portes de ces écoles seront fermées au clergé paroissial, et dès lors plus de 2,000 enfants seront abandonnés à eux-mêmes, sans instruction religieuse. Demain, probablement, on décrochera dans ce même établissement, les crucifix, on y brûlera les catéchismes, afin que l'œuvre d'athéisme soit complète.

Une excursion géographique est organisée pour le dimanche 7 mai, sous la direction de M. Guillot, secrétaire. Cette excursion a pour but de visiter Calais et les travaux du tunnel sous-marin de Sangatte (à 9 kilomètres de Calais). — Départ de Lille à 9 heures 45 minutes du matin.

Retour à Lille à 9 heures 30 minutes du soir. — On aura toutes facilités pour déjeuner et dîner à Calais. Des billets d'aller et retour à prix réduits seront très probablement accordés. Sont admis aux excursions les sociétaires et leur famille. — Adresser les adhésions à M. Guillot, 23, rue Beaubarnais, ou à M. Lacroix, 60, rue Esquermoise. La liste de souscription sera close jeudi soir.

On dit qu'il y a eu, hier matin lundi, quelques commencements de grèves partielles dans des filatures de Lille.

Comment un vifrier se paie de l'ouvrage. Hier soir, vers dix heures, un sieur N... vifrier, rue des Postes, à Lille, y ayant convenablement été le Saint-Lundi, éprouva encore, avant de se coucher, le besoin de boire un coup. Il courut chez le débitant du coin et ré-

Le nommé Urban, est condamné à cinq ans de travaux forcés.

2^e affaire. — Attentats et outrages à la pudeur. — L'accusé, un nommé Daniant, Bernard, était au moment de son arrestation ouvrier à Avesnes-les-Aubert. L'accusé Daniant, est condamné à dix huit mois de prison, malgré les efforts de son défenseur M^r Gracy.

Douai. — Demain, à 11 heures du matin, aura lieu l'installation de M. Herton, nommé avocat général et de M. Blondel, nommé substitut du Procureur général.

Cette cérémonie se fera toutes chambres réunies, en robe rouge, et dans l'ancienne salle du Parlement.

— La Chambre de commerce de Douai a émis, à l'unanimité, un vœu réclamant l'exécution immédiate du grand canal du Nord.

Ampliation de ce vœu sera adressée au président et au rapporteur de la commission des canaux de la Chambre des députés.

— Lens. — La fosse n° 5 des mines de Lens construite à Haisnes, a été hier complètement envahie par un courant d'eau souterrain.

On n'a à déplorer aucun accident de personnes. Plusieurs ouvriers ont été retirés sains et saufs.

Le matériel est parait-il détruit : 13 chevaux se trouvant à l'intérieur de la mine, ont été noyés.

Orchies. — Hier matin, le nommé D... chauffeur, a été tamponné par le train d'Orchies à St-Amant.

Il a eu les deux jambes broyées. M. le docteur Sturme a dû procéder immédiatement à l'amputation.

Ce malheureux est marié et père de trois enfants.

Le dernier des Carondelets de Noyelles. — Sous ce titre on lit dans *l'émancipateur* :

La petite station thermale espagnole de Mar-molejo, vient de voir s'éteindre le dernier représentant d'une des grandes familles originaires de la Flandre.

Edouard, baron de Carondelet, duc de Baylen, maréchal de camp des armées d'Espagne, est mort le 18 courant dans les sentiments les plus chrétiens et ne laissant à tous que d'excellents souvenirs. Il était petit-fils de Jean-Louis baron de Carondelet, de Noyelles, lieutenant-général des armées d'Espagne, vice-roi du Pérou.

Le duc de Baylen, dit *La Epava*, était du nombre de ceux qui puisent dans l'illustration de leur race et la hauteur de leur position sociale, de nouveaux stimulants de dévouement dans l'accomplissement de leurs devoirs. Nul ne supporta avec plus de patriotisme et d'en-

CONVOIS FUNÈRES ET OBITS

Les amis et connaissances de la famille Herouet-Bouvy, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Dame **Blanche-Sidonie Bouvy**, décédée à Roubaix, le 29 avril 1882, à l'âge de 23 ans, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la Messe de convoi qui sera célébrée le mardi 2 courant, à 9 heures, aux Vigiles, qui seront chantées le même jour, à 6 heures 1/2, et aux Convoi et Service Solennel, qui auront lieu le mercredi 3, à 10 heures, en l'église Notre-Dame, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue de l'Espérance, 35.

Les amis et connaissances de la famille Poirsonnier-Gaillet qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Mademoiselle **Léonie Poirsonnier** décédée à Roubaix, le 1^{er} mai 1882, à l'âge de 24 ans, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu, et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennel, qui auront lieu le mercredi 3 courant à 9 heures en l'église de Lys. — L'assemblée à la maison mortuaire, à Lys, (en face de la gare de Lannoy).

Ils vous prient aussi d'assister à l'Obit du Mois qui sera célébré le lundi 5 juin, en la même église.

— La Chambre de commerce de Douai a émis, à l'unanimité, un vœu réclamant l'exécution immédiate du grand canal du Nord.

Ampliation de ce vœu sera adressée au président et au rapporteur de la commission des canaux de la Chambre des députés.

— Lens. — La fosse n° 5 des mines de Lens construite à Haisnes, a été hier complètement envahie par un courant d'eau souterrain.

On n'a à déplorer aucun accident de personnes. Plusieurs ouvriers ont été retirés sains et saufs.

Le matériel est parait-il détruit : 13 chevaux se trouvant à l'intérieur de la mine, ont été noyés.

Orchies. — Hier matin, le nommé D... chauffeur, a été tamponné par le train d'Orchies à St-Amant.

Il a eu les deux jambes broyées. M. le docteur Sturme a dû procéder immédiatement à l'amputation.

Ce malheureux est marié et père de trois enfants.

Le dernier des Carondelets de Noyelles. — Sous ce titre on lit dans *l'émancipateur* :

La petite station thermale espagnole de Mar-molejo, vient de voir s'éteindre le dernier représentant d'une des grandes familles originaires de la Flandre.

Edouard, baron de Carondelet, duc de Baylen, maréchal de camp des armées d'Espagne, est mort le 18 courant dans les sentiments les plus chrétiens et ne laissant à tous que d'excellents souvenirs. Il était petit-fils de Jean-Louis baron de Carondelet, de Noyelles, lieutenant-général des armées d'Espagne, vice-roi du Pérou.

Le duc de Baylen, dit *La Epava*, était du nombre de ceux qui puisent dans l'illustration de leur race et la hauteur de leur position sociale, de nouveaux stimulants de dévouement dans l'accomplissement de leurs devoirs. Nul ne supporta avec plus de patriotisme et d'en-

— Le 26 mars prochain, aura lieu l'adjudication des travaux de construction d'une dérivation du ruisseau de l'Esperrière entre les siphons d'Evregnies et de Saint-Léger.

La chose vient d'être annoncée par le bulletin officiel des adjudications. Les travaux seront

Belgique

Bruxelles. — Le roi n'a pas encore renoncé au projet de reprendre, l'œuvre d'un congrès qui aura pour but d'amener un désarmement général en Europe. Une active correspondance est échangée à ce sujet entre le souverain belge et les monarques et chefs d'Etats de l'Europe.

— Le 26 mars prochain, aura lieu l'adjudication des travaux de construction d'une dérivation du ruisseau de l'Esperrière entre les siphons d'Evregnies et de Saint-Léger.

La chose vient d'être annoncée par le bulletin officiel des adjudications. Les travaux seront